

Conseil régional

MOTION DU CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE

Contre la décision irresponsable de l'État de baisser les crédits d'apprentissage

CONSIDÉRANT la décision brutale et non concertée de l'État de réduire de près de 90 % les crédits d'apprentissage versés aux Régions entre 2024 et 2026, faisant passer l'enveloppe nationale de 268 M€ à seulement 33 M€ ;

CONSIDÉRANT que l'apprentissage constitue l'une des politiques publiques les plus efficaces pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes, notamment les moins qualifiés, dans un contexte où le chômage des moins de 25 ans demeure à un niveau particulièrement élevé ;

CONSIDÉRANT que l'apprentissage répond également aux besoins de recrutement des entreprises et participe directement à la compétitivité de notre économie, en particulier dans les secteurs confrontés à des pénuries de main-d'œuvre ;

CONSIDÉRANT qu'il est paradoxal de rechercher 100 M€ d'économies sur une politique dont les bénéfices pour l'emploi des jeunes sont largement reconnus, alors même que les dépenses de fonctionnement de l'État ont progressé de plus de 500 M€ entre avril 2025 et avril 2026 ;

CONSIDÉRANT que cette réduction massive frappe particulièrement l'Île-de-France, qui accueille près d'un apprenti sur quatre en France mais ne perçoit que 13 % des crédits nationaux consacrés à l'apprentissage ;

CONSIDÉRANT qu'en application de l'arrêté du 28 mai 2026, les crédits alloués à l'Île-de-France sont ramenés de 18 M€ à 4,4 M€, aggravant encore une situation déjà profondément inéquitable ;

CONSIDÉRANT que cette décision fragilise directement de nombreux CFA franciliens, dont certains étaient déjà confrontés à de graves difficultés financières ;

CONSIDÉRANT qu'elle conduit également à l'abandon ou au report de projets franciliens structurants destinés à accompagner les transitions économiques, technologiques et écologiques ainsi qu'à préparer les métiers d'avenir ;

CONSIDÉRANT qu'en dépit des alertes répétées des Régions et des acteurs de la formation, le Gouvernement a maintenu sa décision sans prévoir de dispositif d'accompagnement à la hauteur des risques encourus par les CFA les plus exposés ;

Le Conseil régional d'Île-de-France :

REAFFIRME l'importance qu'il accorde aux filières d'apprentissage et son soutien aux apprentis, en particulier à travers l'aide régionale à l'apprentissage

DEMANDE au Gouvernement de mettre fin à l'injustice persistante dont sont victimes les apprentis franciliens dans la répartition des crédits nationaux de l'apprentissage, en fondant celle-ci sur des critères actualisés et reflétant la réalité des effectifs accueillis dans chaque territoire ;

APPELLE le Gouvernement à prendre pleinement la mesure de la situation critique de nombreux CFA franciliens et à mobiliser, dans les meilleurs délais, les moyens financiers nécessaires à leur pérennité ;

APPELLE le Gouvernement à préserver les politiques qui concourent directement à l'emploi et à l'avenir des jeunes plutôt que de faire porter sur elles un effort budgétaire marginal au regard des enjeux de redressement des finances publiques ;

INVITE les élus locaux franciliens à exprimer leur solidarité envers les apprentis, les CFA et l'ensemble des acteurs de la formation professionnelle, et à soutenir toute initiative visant à garantir une répartition juste et équitable des financements publics de l'apprentissage.